



## Étudiante étrangère canadienne

Par **yaya1608**, le 10/01/2011 à 18:10

Bonjour,

J'aurais besoin de votre aide pour m'éclairer sur ma situation svp. J'ai présentement 18 ans et je vis à Montréal avec une double nationalité (algérienne/canadienne), je prévois faire une demande dans une université à Paris pour faire des études en communication (Journalisme), j'ai vécu en France de 1999 à 2004 et j'ai de la famille en France (oncles et tantes), ainsi, je voudrais après avoir fini mes études m'établir en France, alors voici ma question : Vu que le Canada et la France sont des pays très liés ayant plusieurs ententes serait-il plus facile pour moi de demander la carte de 10 ans ou la naturalisation après mes études ? Si non, veuillez me donner des précisions .

Merci d'avance à tous ceux qui me donneront une réponse

Par **mimi493**, le 11/01/2011 à 01:40

Commencez par avoir le droit de venir étudier en France.

Ensuite vous aviserez, mais vous n'aurez pas plus de droits que vous soyez Canadienne qu'Algérienne (et même moins, car, en France, les Algériens sont les étrangers hors UE qui ont le plus de droits)

Par **Georges**, le 11/01/2011 à 10:49

regarder aussi et surtout du côté des droits ouverts en France pour votre nationalité canadienne. il me semble qu'ils sont super avantageux et que vous n'aurez pas beaucoup de

soucis administratifs

sauf si vous souhaitez tout simplement obtenir une 3e nationalité....

Par **Sade27**, le 11/11/2011 à 22:49

Bonjour Yaya1680,

Moi aussi je suis canadienne, sauf que moi je viens du coté anglophone (Vancouver) .. Je suis dans a peu pres la meme situation que vous ! .. (sauf que moi je suis deja en france, et je fais mes etudes la, MAIS il n y a pas longtemps j'ai entendu dire que c'est tres difficile pour les etrangers de travailler en france.. et la je me doute, je sais pas quoi faire et je ne sais pas si je dois rentrer au canada vivre, ou si je peux, apres mes etudes en france, trouver un travail en france) Alors je suis tellement coincée ! :S

Alors, avez vous trouvé une solution a votre probleme ??

Je serais tres interessée de savoir ce que vous allez faire et si vous avez trouvé une solution comme moi aussi je suis dans la meme situation !

Par **mimi493**, le 11/11/2011 à 22:54

[citation]Moi aussi je suis canadienne, sauf que moi je viens du coté anglophone (Vancouver) .. [/citation] Les litiges linguistiques et internes au Canada ne concernent pas la France. Vous êtes canadienne, c'est tout. Et vue votre expression écrite, vous maitrisez parfaitement le français.

Par **Sade27**, le 11/11/2011 à 22:58

Mimi493,

Que vous voulez dire par cela ?

Je suis juste tellement coincée et je ne sais pas exactement ce qu'il faut faire si je veux rester en france, ou bien si c'est tout simplement pas possible...

Par **yaya1608**, le 12/11/2011 à 02:10

Salut Sade27 ,

Bah pour être honnête avec toi ,j'ai décidé de participer à un échange universitaire et de commencer mes études à Montréal pour les finir en France.J'ai trouvé cela plus facile côté adaptation et administration.Dis moi est-tu parti par tes propres moyens en France ?Si non

comment as-tu fait ?  
Merci et bonne journée

Par **Sade27**, le 12/11/2011 à 12:43

Yaya1680,

En fait, moi je suis venue en France comme jeune fille aupair, en 2010. J'étais à l'université dans un cours de français, et c'est là où j'ai appris le français.. (À la base j'avais pas du tout l'intention de rester, je devais repartir au Canada après l'un an avec la famille. Mais je veux rester, plus que tout..) .. Mais maintenant, je rencontre un problème, avec les lois et les droits des étrangers, apparemment c'est très difficile ! :S Je ne sais pas quoi faire et je ne sais pas avec qui il faut parler !

Alors là, je fais de la recherche en espérant que je trouve un moyen...

Alors tu as trouvé un moyen plutôt concret, ou pour le moment tu espères juste que ça va aller ?!

Merci ! Bonne journée

Par **yaya1608**, le 12/11/2011 à 16:16

Sade27,

Selon moi la seule solution la plus réaliste est que tu trouves un emploi dans ton domaine et que ce soit ton employeur qui court pour tes papiers, cela faciliterait grandement les choses, car selon moi, une fois tes études terminées tu dois retourner dans ton pays d'origine vu que tu n'es en France que pour étudier. Essaie de te renseigner auprès de l'Ambassade du Canada en France, je te conseille aussi de visiter le site <http://www.campusfrance.org> qui est très intéressant !! Pour ma part j'ai préféré commencer mes études ici et participer à l'échange, car j'ai vu sa plus avantageux côté administratif et financier. Ainsi, si je pars étudier une année en France je n'aurais pas perdu mon temps à Montréal au cas où, ou les choses se passent mal en France. Pour le moment la seule solution que je vois est de me faire embaucher là-bas (ou de trouver un gentil samaritain qui voudrait m'épouser LOL ;)  
Bonne journée à toi ;)

Par **mimi493**, le 12/11/2011 à 16:36

[citation]Que vous voulez dire par cela ? [/citation] que vous êtes Canadienne, c'est tout. Que vous soyez d'un côté ou de l'autre ne change rien à votre situation en France. Vous parlez très bien le français donc vous pouvez travailler en France que ce ne soit pas votre langue maternelle n'a aucune importance

Par **Sade27**, le 13/11/2011 à 17:51

Yaya1608,

C'est gentil merci pour ces informations ! J'espere que ton souhait se réalisera :)

Tu penses participer dans le programme " erasmus " ?.. Je ne sais pas si ca existe au Canada mais je crois ! Il y a beaucoup d'etudiants qui font ca ! J'ai entendu dire que c'est tres bien..

Alors bon courage :)

Bonne journée

Par **Sade27**, le 13/11/2011 à 21:48

Yaya1608,

Juste une question de plus ! Sans etre indiscrete, tu fais quoi comme etudes ? As tu trouvé un cours qui est valide au Canada et en France ?